

**CONCOURS Interne
Parcours Mise en Scène 2023**

Epreuve d'admissibilité : Dossier artistique

ANNULE ET REMPLACE LA PUBLICATION DU 24/04/2023

A l'issue des épreuves d'admissibilité, les candidates et candidats dont les noms suivent sont retenus pour se présenter aux épreuves d'admission. Les dates, les heures de passage et les salles de répétition sont indiquées ci-dessous face à chaque nom.

**TABLEAU DES CANDIDATS ET CANDIDATES
ADMISSIBLES**

N° inscription	NOM	Prénom	Date de Passage	Horaires	Salle de répétition
45029448	CECCHINI	Julie	15/05/2023	14h00	136
52289453	DUPUIS	Vincent	15/05/2023	16h15	Datcha
63079446	LINEE	Emmanuel/le	16/05/2023	14h00	136
61319452	LOWY	Mitzi	16/05/2023	16h15	Datcha
40039449	ROULX	Matthieu	17/05/2023	13h00	136

Les candidats et candidates recevront une convocation début mai par voie électronique.

Les salles ont été attribuées suite à un tirage au sort. Pour rappel, les candidats et candidates disposent de la salle de répétition durant toute la matinée (9h-13h) afin de préparer et d'anticiper l'épreuve de l'après-midi.

A Lyon, le 2 mai 2023



**Laurent GUTMANN
Président du jury**